

Maintenance du petit matériel

Bloc 6 du Brevet Professionnel Aménagements Paysagers



Objectifs

Développez vos compétences en maintenance du matériel paysager pour gagner en efficacité et en autonomie sur le terrain.

Apprenez à entretenir, diagnostiquer et intervenir sur vos équipements afin d'assurer leur bon fonctionnement et limiter les pannes.

Une formation concrète pour sécuriser vos chantiers, optimiser votre matériel et valoriser votre profil professionnel.

Méthodes mobilisées

- Apports théoriques pour comprendre le fonctionnement des équipements
- Travaux pratiques en atelier sur du matériel réel (diagnostic, entretien, réparation)
- Mises en situation professionnelles
- Études de cas et résolution de pannes concrètes
- Démonstrations techniques par le formateur
- Échanges d'expériences et analyse de pratiques

Financer sa formation

Financement

- CPF
- Entreprise / OPCO
- Personnel

Sous réserve de respecter les critères de prise en charge des financeurs.

Information : Selon calendrier du groupe de BP Aménagements Paysagers

Recrutement : Toute l'année

CFPPA de Valdoie

95 rue de turenne 90300 Valdoie

cfppa.valdoie@educagri.fr

03.84.58.49.62

<https://www.cfppavaldoie.fr>

Plaquette actualisée le 16/03/26

Compétences visées & programme

BC06 :

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

- Vérifications préalables des organes de la machine avant son utilisation
- Contrôle permanent du bon fonctionnement pendant l'utilisation
- Enregistrement des dysfonctionnements liés à leur utilisation
- Préparation de l'atelier en vue d'un entretien d'une machine
- Réalisation des opérations de maintenance préventives
- Réalisation des opérations de maintenance correctives
- Compte rendu des consommables utilisés ou manquants
- Entretien de l'atelier après son utilisation
- Déplacement auprès d'un fournisseur en vue de récupérer éléments
- Dépôt et réception d'une machine chez le fournisseur

Modalités d'évaluation

Evaluations formatives

Le suivi de la progression est réalisé tout au long du parcours par des évaluations formatives

Evaluations certificatives

- Validation du bloc de compétences par une évaluation certificative de la capacité organisée par une mise en pratique
- Il est possible de valider le diplôme du BP Aménagements paysagers en validant les 6 blocs de compétences qui le composent. [Consultez notre site internet](#)

Pré-requis & conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum
- Maîtriser l'expression écrite et orale en français.
- Etre en possession personnel d'un ordinateur, d'un casque et d'un micro pour suivre la formation à distance. Un test de positionnement est réalisé formation avant la



Modalités d'accès



Indicateurs de résultats 2024/2025

2 répondants à l'enquête

100% Des stagiaires sont satisfaits de leur formation

1 stagiaire présentés à l'examen

100% Ont validé le bloc de compétences